

Électricité de France - Gaz de France

1946-1996



Dessiné par Claude Andréotto

Imprimé en héliogravure

Format horizontal 22 x 36,85

50 timbres à la feuille

Vente anticipée le 6 avril 1996
à Paris, Toulouse (Haute-Garonne)
et Grenoble (Isère).

Vente générale le 9 avril 1996

La loi de nationalisation des industries électriques et gazières du 8 avril 1946 a créé Électricité de France et Gaz de France et leur a confié le monopole de la production, du transport et de la distribution d'énergie.

EDF, dans le respect des principes de service public et dans un souci de protection de l'environnement, a pour mission de satisfaire au moindre coût les besoins en électricité du pays. Après avoir donné la priorité aux barrages puis aux centrales thermiques classiques au fioul et au charbon, cette entreprise s'est engagée en 1963 dans la production d'électricité nucléaire si bien qu'aujourd'hui "75 % de l'électricité est nucléaire", le taux d'indépendance énergétique de la France étant

passé de 25 % en 1974 à 50 %. Premier producteur mondial d'électricité, EDF est aussi le premier exportateur européen. En France, un million de kilomètres de lignes desservent 28 millions de clients, dont la satisfaction est la préoccupation première de l'entreprise. Leur fournir un courant de qualité est une obligation ; leur fournir des services associés à cette distribution d'énergie est devenu l'une des grandes ambitions d'EDF.

Concernant Gaz de France, la consommation de gaz naturel n'a cessé d'augmenter. La production nationale ne couvrant environ que 10 % des besoins du pays, Gaz de France doit importer, ses principaux fournisseurs étant la Russie, l'Algérie, la Norvège

et les Pays-Bas. Le gaz naturel est apprécié pour sa valeur très énergétique, son utilisation très souple, sa combustion peu polluante. Les installations gazières, soigneusement intégrées dans le paysage, présentent une sécurité optimale grâce à des systèmes de contrôle permanent et à la rénovation du réseau de distribution. Le gaz naturel est aujourd'hui la première énergie utilisée pour le chauffage des résidences principales. Compte tenu des réserves mondiales potentielles, le gaz naturel est promis à un avenir sans nuage.

LES TIMBRES-POSTE DE FRANCE

Électricité de France
Gaz de France
1946-1996



Vente anticipée le 6 avril 1996
à Paris, Toulouse (Haute-Garonne) et Grenoble (Isère)

**Vente générale dans tous les bureaux de poste
le 9 avril 1996**



LA POSTE 

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dessiné par Claude Andréotto

Imprimé en héliogravure

Format horizontal 22 x 36,85

50 timbres à la feuille

Électricité de France - Gaz de France 1946-1996

La loi de nationalisation des industries électriques et gazières du 8 avril 1946 a créé Électricité de France et Gaz de France et leur a confié le monopole de la production, du transport et de la distribution d'énergie.

EDF, dans le respect des principes de service public et dans un souci de protection de l'environnement, a pour mission de satisfaire au moindre coût les besoins en électricité du pays. Après avoir donné la priorité aux barrages puis aux centrales thermiques classiques au fioul et au charbon, cette entreprise s'est engagée en 1963 dans la production d'électricité nucléaire si bien qu'aujourd'hui "75 % de l'électricité est nucléaire", le taux d'indépendance énergétique de la France étant passé de 25 % en 1974 à 50 %. Premier producteur mondial d'électricité, EDF est aussi le premier exportateur européen. En France, un million de kilomètres de lignes desservent 28 millions de clients, dont la satisfaction est la préoccupation première de l'entreprise. Leur fournir un courant de qualité est une obligation ; leur fournir des services associés à cette distribution d'énergie est devenu l'une des grandes ambitions d'EDF.

Concernant Gaz de France, la consommation de gaz naturel n'a cessé d'augmenter. La production nationale ne couvrant environ que 10 % des besoins du pays, Gaz de France doit importer, ses principaux fournisseurs étant la Russie, l'Algérie, la Norvège et les Pays-Bas. Le gaz naturel est apprécié pour sa valeur très énergétique, son utilisation très souple, sa combustion peu polluante. Les installations gazières, soigneusement intégrées dans le paysage, présentent une sécurité optimale grâce à des systèmes de contrôle permanent et à la rénovation du réseau de distribution. Le gaz naturel est aujourd'hui la première énergie utilisée pour le chauffage des résidences principales. Compte tenu des réserves mondiales potentielles, le gaz naturel est promis à un avenir sans nuage.